

**"LA TUNISIE-L'USA ET L'UNION DU MAGHREB ARABE"  
POUR " EMERGING TUNISIA 2005 "**

**"La Tunisie- l'USA et l'Union du Maghreb Arabe"  
pour " Emerging tunisia 2005 "**

L'histoire des relations entre les Etats-Unis d'Amérique et le Maghreb est ancienne puisqu'elle remonte au premier jour de la proclamation de la république américaine. C'est en 1786 que les USA conclurent avec le Sultan du « Maghreb » leurs premiers accords internationaux dans la région. Il y a eu également des relations entre la Tunisie et les Etats Unis, au dix-huitième siècle plus exactement en 1797 date du premier accord commercial entre la Tunisie et les Etats-Unis. Un des Beys a envoyé même son portrait qui figure toujours dans un bureau du State Département. Il y a eu également un accord entre Washington et Tripoli en 1797 pour garantir la liberté de navigation. Mais ce n'est qu'en 1942, date du débarquement des troupes américaines au Maghreb pour participer à la campagne militaire menée par les alliés contre les Allemands, que le premier contact fut formellement établi entre les deux peuples.

Cependant, deux générations n'ont pas suffi pour souder les relations, surtout économiques et sociales, entre les deux régions. En témoigne la modestie des échanges, tant sur le plan culturel et touristique que sur le plan du commerce et de l'investissement. Aussi le rapprochement mérite-t-il davantage d'attention et d'efforts de la part de tous : dirigeants, économistes, chercheurs et acteurs de la société civile.

L'initiative entreprise par le Groupe Oxford Business de publier, en association avec la chambre de commerce tuniso-américaine, cet ouvrage intitulé « Emerging Tunisia 2005 » s'insère certainement dans ce cadre et mérite notre encouragement. En qualité de Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe, j'ai le plaisir et l'occasion de contribuer à cette édition par une réflexion qui porte sur l'état des relations entre la Tunisie et les USA, leur perspective et le rôle de la Tunisie dans le développement d'un partenariat mutuellement profitable, entre les USA et l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

## **TUNISIE - USA: RELATIONS ET PERSPECTIVES :**

Plusieurs fois millénaire et ancrée dans son identité maghrébine, la Tunisie s'est donnée pour objectif, depuis une quinzaine d'années de se hisser au niveau des pays en développement soutenu. Pour ce faire, elle s'est engagée dans un processus de réformes global : politique, économique, social et culturel. Ces réformes se sont traduites, au fur et à mesure, par une démocratisation progressive de la vie politique, une consolidation des institutions et des droits des citoyens. La femme, jouissant de ses droits depuis 1956 dans le pays, voit sa condition se consolider davantage, tant en droit qu'en pratique. Elle est, à ce titre, un facteur important dans la stratégie de développement en Tunisie.

Sur le plan social, les résultats sont visibles. La croissance du revenu par tête d'habitant, le recul de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie des citoyens, le développement de l'infrastructure, la qualité de l'environnement, de la santé et de la scolarisation sont autant d'acquis. Les témoignages publiés, à ce sujet, par des organisations tant régionales qu'internationales méritent d'être rappelés.

Sur le plan économique, et malgré ses ressources naturelles assez modestes et une conjoncture économique parfois défavorable, la Tunisie a pu, au cours des dix dernières années, enregistrer des performances encourageantes : une croissance moyenne annuelle du PIB de l'ordre de 5%, traduite par une baisse de la pauvreté aujourd'hui évaluée à 4,2% de la population, une économie diversifiée et une inflation contenue à un niveau de 2.4% .

Le pays est jugé par les institutions de Bretton Woods relativement performant, ce qui lui a valu une notation de « bon élève » dans sa catégorie. L'amélioration des indicateurs économiques se traduit par une appréciation de l'Indicateur de Développement Humain (IDH), notamment en terme de consolidation de la classe moyenne et du revenu par tête, passé à plus de 6000\$ en l'an 2004 en termes de P.P.A..

La stabilité politique et les performances économiques ont suscité l'intérêt des opérateurs étrangers. Aujourd'hui plus de 2500 entreprises étrangères opèrent en Tunisie et offrent plus de 250.000 emplois.

A la différence des Européens qui oeuvrent pour un partenariat multiforme, le milieu d'affaires américain semble encore hésitant dans ce pays de l'Afrique du Nord malgré le soutien, plusieurs fois proclamé, par la Maison Blanche.

En terme d'investissement, une cinquantaine d'entreprises américaines, opérant dans les domaines électrique et mécanique,

représentent 2% du total des IDE dans ce pays. Les échanges commerciaux sont également modestes atteignant rarement 1 milliard \$ et constamment au bénéfice des Etats-Unis.

Cette faiblesse dans les échanges et dans l'investissement direct est fortement attribuée, selon certains économistes, à des considérations politiques et économiques:

- Exigüité du marché tunisien (9,2 millions d'ha en 2004)
- Méconnaissance des opportunités offertes.
- Manque de compétitivité des produits échangés en raison essentiellement des coûts du transport et d'assurance.
- Manque d'agressivité des opérateurs tunisiens et américains dans les deux marchés.

Et pourtant, les atouts de la Tunisie méritent une attention soutenue. Outre sa réputation de pays stable disposant d'une politique de diversification et d'une économie ouverte lui valant le soutien politique et financier de la communauté internationale, la Tunisie pourrait faire profiter le milieu d'affaires américain de son statut privilégié d'associée avec l'UE élargie à 25 pays. Ce statut défini par l'accord d'association euro-méditerranéen en juillet 1995 est consolidé par le plan d'action en passe d'être conclu dans le cadre de la nouvelle politique européenne de voisinage.

Les relations excellentes de la Tunisie avec ses partenaires arabes, du Moyen orient et d'Afrique (Zone de libre échange dans le cadre de la Ligue des Etats arabes et d'Agadir) pourraient servir le partenariat escompté avec les USA.

En Afrique du Nord, la Tunisie pourrait jouer un rôle dans le développement de partenariat américain avec le Maghreb. L'intérêt s'est déjà fait sentir depuis l'annonce de l'initiative d'Eizenstat (ou alliance économique entre les USA et l'Afrique du nord) lancée en 1999, ultérieurement rebaptisée programme économique américain pour l'Afrique du Nord. L'objectif en est de resserrer les liens entre les USA et trois des pays de l'UMA: la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Le rapprochement constaté avec la Libye, depuis la levée de l'embargo imposé à ce pays, devrait conforter cette orientation.

La question maintenant est de savoir si les opérateurs américains pourraient tirer bénéfice de l'intégration de l'UMA.

### **LES USA ET L'UMA**

Deux avantages au moins pourraient être invoqués. Le premier pourrait être déduit de la situation politique et économique encourageante en Tunisie. Le second trouverait son fondement dans l'appartenance de ce pays à l'UMA.

- Concernant le premier volet il a été évoqué plus haut ; mais j'insisterais sur la nécessité de développer le rapprochement entre opérateurs tunisiens et américains et permettre, surtout, à ces derniers de s'y informer directement des opportunités d'affaires.

- Concernant le deuxième avantage, il est utile de donner un aperçu sur l'Union du Maghreb Arabe, ses objectifs, son projet d'intégration et ses perspectives pour pouvoir justifier sans préjuger des potentialités des autres pays de la région, l'établissement d'un tremplin d'affaires au Maghreb.

L'Union du Maghreb Arabe, créée le 18 février 1989 à Marrakech (au Maroc), est composée de cinq pays membres dont quatre à revenu intermédiaire l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie et un pays à revenu pour l'instant moindre : la Mauritanie. Son espace de près de 6 millions de km<sup>2</sup>, s'ouvre sur la Méditerranée (plus de 4000 km) et l'océan atlantique. Sa population d'environ 80 millions de consommateurs a en commun la langue arabe, et une grande homogénéité sur le plan culturel et confessionnel .

L'UMA dispose, en outre, d'importantes ressources naturelles: des hydrocarbures en Algérie et en Libye, d'importants gisements de phosphates en Tunisie et au Maroc, des minerais de fer en Mauritanie, des minéraux divers à travers tout le Maghreb et des produits halieutiques et agro-alimentaires en Tunisie, au Maroc et en Mauritanie, et d'une main d'oeuvre qualifiée et à bon marché.

Quoique dominé par le secteur industriel incluant les hydrocarbures, les industries manufacturières et extractives, le PIB de l'ensemble en 2003 est estimé à près de 154 milliards \$ (valeur courante). La récente découverte d'un gisement de pétrole off shore en Mauritanie offre de nouvelles opportunités réelles de partenariat.

En vue d'une meilleure intégration économique de l'ensemble de l'UMA, les dirigeants réunis à Marrakech le 18 février 1989, sont convenus d'œuvrer à la création d'une Zone de Libre Echange permettant progressivement la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux. Une politique visant l'intégration de la région peut aider à en accélérer le processus.

Le développement industriel, agricole, commercial et social des Etats membres et la réunion des moyens nécessaires notamment par la mise en place de projets communs et l'élaboration de programmes globaux

et qualitatifs, ont été jugés nécessaires pour la concrétisation de cette stratégie d'intégration. Quatre étapes successives ont été définies :

- 1- Une Zone de Libre Echange
- 2- Une Union douanière
- 3- Une Union économique
- 4- Un Marché commun.

Des institutions maghrébines appropriées ont été créées pour accompagner la mise en place de cette stratégie maghrébine:

- Conseil consultatif à Alger
- Instance judiciaire à Nouakchott
- Académie maghrébine à Tripoli
- Secrétariat général à Rabat
- Banque Maghrébine de Commerce et d'Investissement Extérieur à voir le jour en Tunisie.

Les efforts ont été orientés, au cours des années 90, vers la création d'une assise juridique dans tous les domaines. A ce jour, 37 conventions sont signées par les pays de l'UMA .

Le rôle de la banque maghrébine de commerce et d'investissement extérieur dont la convention vient d'être ratifiée par les cinq pays, est de contribuer au développement des échanges par le financement de projets d'intégration dans la région. La création d'une Banque Centrale Maghrébine et l'institution d'une monnaie unique sont également envisagés. Le renforcement des relations avec les communautés régionales ainsi qu'avec les partenaires financiers constituent également des choix de l'UMA. Un encouragement extérieur puissant contribuerait à soutenir cette évolution.

Certes, le processus d'intégration se heurte, aujourd'hui à une conjoncture attardant sa croissance. Mais les dirigeants de l'UMA affirment ouvertement leur détermination d'aller de l'avant dans la réalisation de ce projet et l'aspiration des peuples à l'asseoir alimente l'espoir de voir la région de l'UMA partager le fruit de la réussite des pays développés.

En attendant des jours meilleurs, les investisseurs étrangers ont tendance à se mobiliser pour davantage de partenariat bilatéral, et guettent les opportunités qui s'offrent après l'ouverture des frontières entre les pays du Maghreb. Certains de ces avantages découlent de la position géostratégique de la région, faisant d'elle une sorte de Gateway avec l'Afrique, l'Asie, le Moyen Orient et l'Europe. Le marché est virtuel et deviendrait pour peu réel. Le projet de liberté de circulation des personnes, des marchandises et des services ajouté à l'institution d'un

tarif unique à l'importation est susceptible de conférer à cette région un avantage substantiel pour une économie d'échelle .

Tels sont quelques facteurs qui susciteraient l'intérêt des milieux d'affaires pour développer un partenariat avec la région de l'UMA. La Tunisie pourrait contribuer à la consolidation de ce partenariat en joignant ses efforts à ceux des autres pays du Maghreb. Certes, les Européens, sont plus sensibles à l'évolution de notre région ; mais les affaires n'ayant pas de limites, les opérateurs américains ne peuvent pas être insensibles aux futurs développements de nos pays.

**Habib BOULARES**

**Secrétaire général de l'UMA**